

## Projet éducatif

### GÉNÉRAL

#### But du projet éducatif

##### École primaire des Moulins (022)

L'école des Moulins définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

#### Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

### **Mission**

À l'école des Moulins, nous avons comme mission de s'engager comme modèle afin d'actualiser le potentiel de l'élève dans son unicité.

## **VISION ET VALEURS**

### **Vision**

À l'école des Moulins, nous souhaitons créer un milieu de vie propice à l'apprentissage et aux échanges où chacun fait preuve d'ouverture aux autres en créant des liens positifs.

### **Valeurs**

Les trois grandes valeurs qui guident nos actions sont les suivantes ;

**Bien-être** : Offrir un milieu chaleureux propice aux échanges (sourire, accueil, bonjour)

**Bienveillance** : Échanger de façon calme en faisant preuve d'ouverture: accueillir le point de vue de l'autre, accepter la différence sans jugement.

**Respect** : Porter attention à l'autre (écouter, valoriser, encourager, ...)

## CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE

### Environnement externe

L'école des Moulins est située dans la municipalité de St-Félix-de-Valois qui fait partie de la MRC de la Matawinie. Le village regroupe 6 555 citoyens dont 970 familles avec enfants. Nous accueillons également dans notre établissement scolaire, des enfants de la municipalité de St-Cléophas, où résident 230 citoyens regroupant 40 familles.

Les familles sont composées à 64 % du père et de la mère. Les enfants vivant avec leur mère sont à 29 % et uniquement avec le père sont évaluées à 7 %. Nous remarquons qu'en bas âge, les enfants vivent davantage avec leurs deux parents 69%. Cependant, lorsque les enfants vieillissent, une baisse est remarquée à 50 % des enfants vivant avec le père et la mère. Force est d'admettre que plus les enfants vieillissent, plus le pourcentage des familles avec la présence du père et de la mère diminue.

La tendance démographique de la municipalité, qui détermine la moyenne des naissances pour les cinq dernières années, se situe à 57,6 %. Nous constatons une stabilité au niveau des naissances par année (57,6 naissances en moyenne), ce qui aura pour impact d'assurer une clientèle constante au niveau de l'école des Moulins pour les années à venir.

L'indice de milieu socio-économique (IMSE) situe l'école des Moulins au **décile 9**. L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). Nous constatons pour notre municipalité une hausse de 20 % des mères ayant une diplomation depuis 2006, ce qui est en soi une bonne nouvelle.

Le seuil de faible revenu (SFR) situe notre établissement scolaire au **décile 7**. Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

Le revenu médian des familles de St-Félix-de-Valois est évalué à environ 62 432 \$ par année. Cela signifie que 50 % des familles gagnent moins de 62 432 \$ et 50 % gagnent plus de 62 432 \$. Selon l'étude Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Matawinie produit par la Direction de santé publique et le CISSS de Lanaudière en 2018, on dénote que la municipalité de Saint-Félix-de-Valois se démarque par les taux d'activité et d'emploi les plus élevés de MRC.



L'école des Moulins peut compter sur un partenariat établi depuis plusieurs années avec le comptoir vestimentaire et les Chevaliers-de-Colomb, afin de soutenir les familles plus démunies. Une excellente collaboration est existante avec le conseil municipal et la mairie afin de travailler ensemble pour les enfants de notre municipalité. Ces précieux partenaires contribuent chaque année financièrement et activement à la mise en place de projets par l'école afin de créer un milieu de vie accueillant et stimulant.

D'autres partenaires du réseau public ont une influence directe sur les services offerts aux enfants de St-Félix-de-Valois. La présence d'un CPE subventionné à proximité de l'école primaire permet un arrimage entre la petite enfance et l'entrée à maternelle. L'école secondaire l'Érablière située dans la municipalité, permet un partenariat et une transition facilitante pour les élèves de sixième année vers le secondaire. La collaboration avec l'équipe de l'école secondaire lors de rencontres bassin, permet un partage d'informations pertinentes afin d'arrimer nos actions.

La présence de l'infirmière scolaire du CISSS de Lanaudière, de l'organisme Le Réseau qui agit en prévention de la toxicomanie, d'une hygiéniste dentaire pour l'application de scellant pour la prévention de la santé dentaire, sont des services qui favorisent une saine hygiène de vie et agissent en prévention sur la santé des enfants.



## Environnement interne

### La composition de l'équipe-école des Moulins va comme suit :

- 41 enseignants dont 11 spécialistes et 4 enseignants en temps partagé.
- 6 professionnels qui œuvrent à l'école sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle soit 1 orthopédagogue temps plein, 1 orthopédagogue à 20% qui travaille en soutien pour les outils technologiques, 1 travailleur social présent à raison de deux jours par semaine, 2 orthophonistes dont un temps plein, 1 psychologue présent deux jours par semaine, 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC). Avec les mesures probantes du MELS pour partir du bon pied en premier et soutien de la deuxième à la sixième année, l'équipe de direction embauche une orthopédagogue supplémentaire pour pallier aux difficultés académiques des élèves à risque.

### Les personnels des services de soutien se regroupent de cette façon :

- 16 personnes totalisent le service de soutien de l'école pour la surveillance du dîner, le service de garde et les services d'éducation spécialisée et de soutien aux élèves handicapés (préposée aux élèves handicapés PEH).

### L'organisation scolaire se dépie de cette façon à l'école des Moulins :

Les élèves de la municipalité de St-Félix-de-Valois peuvent poursuivre leur parcours scolaire de la pré-maternelle, maternelle à la 6e année à l'école des Moulins. Les élèves de 5e/6e peuvent faire partie d'un projet particulier, soit le projet d'anglais intensif et le projet IPAD. L'école accueille deux classes spécialisées pour des services en adaptation scolaire, soit une classe pour les élèves en trouble de comportement (TC) et une autre pour les élèves en retard d'apprentissage (RA).

### Les services complémentaires offerts sont les suivants :

Orthopédagogie, Éducation spécialisée, Psychologie, Orthophonie, Psychoéducation, Ergothérapie, Travail social, Animation en vie spirituelle et engagement communautaire.

La municipalité travaille de concert avec l'école afin d'embellir la vie des citoyens parents et des enfants eux-mêmes. Entre autres, elles organisent des activités rassembleuses, stimulantes et motivantes pour les familles et les enfants. À l'école, le hockey cosom fait partie des activités parascolaires offertes aux enfants de 9-12 ans sur une base hebdomadaire ainsi que théâtre, le mini-basket, un club de course et des ateliers de création diverses.

Un service de garde animé, diversifié et axé sur l'éducation et le plein air est disponible 5 jours par semaine pour tous les élèves de l'école. 127 élèves y sont inscrits à une fréquence régulière (3 jours et plus à deux plages horaires) et 138 élèves y sont inscrits de façon sporadique (3 jours et moins). Le service est offert pendant l'année scolaire ainsi que lors des fermetures pour journée de tempête. Nous y accueillons 2 élèves à besoins particuliers de façon quotidienne.

### **Portrait clientèle**

L'école des Moulins compte 513 élèves répartis ainsi :

- 15 élèves en maternelle 4 ans
- 76 élèves en maternelle 5 ans
- 63 élèves en 1ère année du 1er cycle
- 91 élèves en 2e année du 1er cycle
- 64 élèves en 1ère année du 2e cycle
- 58 élèves en 2e année du 2e cycle
- 72 élèves en 1ère année du 3e cycle
- 58 élèves en 2e année du 3e cycle

Le nombre d'élèves Handicapés ou en Difficulté d'Apprentissage et d'Adaptation (HDAA) ayant un code de difficulté est de 37 à l'école des Moulins. Le nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'intervention afin de les soutenir dans leur cheminement scolaire est de 108 pour nos deux pavillons.

La classe spécialisée TC (trouble du comportement) compte 8 élèves et la classe RA en compte 8 pour un total de 16 élèves. Les élèves de la classe TC bénéficient d'un service de TES de 35 heures par semaine afin de les soutenir dans leur fragilité au niveau des habiletés sociales.

A l'école des Moulins, 11 élèves sur 508 sont présentement en reprise d'année ou ont bénéficié d'une reprise antérieurement. Nous remarquons que les reprises d'années sont généralement offertes aux élèves du premier cycle. Au total, les reprises d'année pour l'année scolaire 2018-2019 représente 2% déterminées comme suit ;

Maternelle : 1

Première année : 4

Deuxième année : 5

Troisième année : 1

Quatrième année : 0

Cinquième année : 0

Sixième année : 0

Portrait du nombre d'élèves en deçà de 70 % au résultat final de fin d'année 2018-2019.

	<b>Lecture</b>	<b>Écriture</b>	<b>Résoudre</b>	<b>Raisonner</b>
1ère année	18	22	18	21
2e année	19	16	25	20
3e année	22	26	31	24
4e année	29	32	28	26
5e année	28	33	32	33
6e année	32	26	25	29

### **Bien-être des élèves**

De nombreuses actions sont mises en place annuellement pour favoriser un environnement sain et sécuritaire et pour développer un sentiment de bien-être chez les élèves qui nous sont confiés. Voici des actions probantes réalisées :

1. Ateliers d'habiletés sociales animés par l'éducatrice spécialisée pour l'ensemble des classes de l'école.
2. Suivis (sous-groupes ou suivis individuels) auprès d'élèves ayant des besoins particuliers pour l'animation d'habiletés sociales par l'éducatrice spécialisée (gestion de la colère, comment entrer en relation avec les pairs de façon adéquate, gestion de l'anxiété...).
3. Continuité de la mise en action du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation et d'un référentiel d'habiletés sociales, pour l'ensemble des élèves du bassin de l'Érablière. (ateliers par la T.E.S ex : différence entre conflits et intimidation, etc.).
4. Application du code de conduite commun pour l'ensemble des élèves du bassin de l'Érablière.
5. Valorisation des bons comportements (billets, diplômes, gala méritas etc.).
6. Activités de prévention en toxicomanie pour les élèves de 6e année (Le Réseau).
7. Collaboration avec la "Corporation des enfants de ma rue".
8. Présentation aux élèves par classe et mise en application du code de conduite.
9. Modélisation des comportements attendus.
10. Bienveillance du personnel envers tous les élèves.

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence est connu et appliqué par tous les intervenants et permet d'agir promptement tel que mentionné dans la Loi afin de mobiliser les personnes concernées. Tel que stipulé dans la Loi sur l'instruction publique : « *L'élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel de la commission scolaire ainsi qu'envers ses pairs. Il doit contribuer à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. À cette fin, il est tenu de participer aux activités de l'école qu'il fréquente concernant le civisme, la prévention et la lutte contre l'intimidation et la violence.* »

« *Tout membre du personnel d'une école doit collaborer à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence et veiller à ce qu'aucun élève de l'école à laquelle il est affecté ne soit victime d'intimidation ou de violence.* »

## FORCES ET ZONES DE VULNÉRABILITÉ

### Forces

Au niveau du volet académique, nous remarquons les forces suivantes pour l'école des Moulins ;

- Équipe impliquée et engagée.
- Présence d'une enseignante ressource pour ½ année.
- Stabilité des enseignants.
- Collaboration entre les enseignants de niveau au niveau de la planification.
- Présence d'une ressource orthopédagogique supplémentaire au deuxième et au troisième cycle.
  
- Français lecture 1<sup>er</sup> cycle.
- Mathématique 1<sup>er</sup> cycle.
- Mathématique raisonnement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

En ce qui a trait au volet du bien-être, nous soulevons les forces suivantes pour notre milieu ;

- Stabilité des enseignants.
- Mise en place d'activités stimulantes pour favoriser un sentiment d'appartenance lors des temps forts de l'année.
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation en milieu scolaire actualisé.
- Le sentiment de sécurité des élèves à l'école est élevé.
- Bienveillance des membres du personnel envers les élèves.

## Zones de vulnérabilité

Les zones de vulnérabilité au niveau académique qui ont été relatées sont les suivantes :

- La planification globale.
- L'arrimage de l'évaluation au niveau du cycle.
- Les normes et modalités d'évaluation à mettre à jour.
  
- Français lecture et écriture 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, année.
- Français écriture 1<sup>ère</sup> année.
- Mathématique situation problème 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

Au niveau du bien-être, nous remarquons des fragilités au niveau des points suivants où une vigie sera nécessaire.

- Les conflits sur la cour d'école.
- Les problématiques dans le transport scolaire qui ont des répercussions à l'école.
- La période du dîner.

## ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

### Enjeu 1

Bien-être physique et psychologique de tous les élèves 1

#### Orientation 1

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Mettre en place des actions afin d'encadrer les élèves lors des moments moins structurés	Nombre de billets (à confirmer).	D'ici juin 2022 (la cible sera fixée suite à un dénombrement du nombre d'actions mis en place en 2019-2020)

### Enjeu 2

La réussite scolaire de tous les élèves 1

#### Orientation 2

Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves 2

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Réduire de 5% le nombre d'élèves à risque en lecture à la fin de chaque cycle	Pourcentage d'élèves se situant dans la zone à risque (0-69%)	D'ici juin 2022
Réduire de 5% le nombre d'élèves à risque (0-69%) en écriture à la fin de chaque cycle	Pourcentage d'élèves se situant dans la zone à risque (0-69%).	D'ici juin 2022